

Conseil Municipal de Culhat : séance du 12 juillet 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 juillet 2021, à la salle des fêtes, à huis-clos, selon les préconisations du Gouvernement.

Présents- Mmes, MM. : Gilles BERGAMI (Maire), Myriam DUPORGES (1^{ère} Adjointe), Patrick GIRAUD (2^{ème} Adjoint), Julien POTELLERET (4^{ème} Adjoint), William BAGGI, Stéphanie THIODAT, Roland DURIF, Cyril POTELLERET, Aline ROCHE.

Excusés- Mme Marie-Laure MORGE (pouvoir donné à Mme Stéphanie THIODAT), Mme Aurore SOULEYRAS (pouvoir donné à Cyril POTELLERET).

Absents- Mme Julie MONTBRIZON, M. Philippe BEAUVOIR, M. Rémi NOIZIER, **Mme Jocelyne SALLES**

Signature de la feuille de présence en début de séance et constatation que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie THIODAT.

Les décisions prises sont résumées ci après.

1. Arrêté radiation des cadres

Au 1^{er} décembre 2021, départ en retraite de Mme BARADUC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette proposition.

2. Délibération concernant les contrats de la rentrée scolaire 2021-2022

★ Mme Emilie DABERT : binôme en formation avec Mme BARADUC pendant 3 mois de septembre à novembre 2021 faisant fonction d'ATSEM.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial de 34 heures hebdomadaires (stagiaire).

★ Mme Karine GAUTRON : personne référente en ce qui concerne le scolaire et périscolaire de l'école mais présente désormais uniquement en Mairie. Elle prendra en charge le nouveau site internet de la Mairie.

Suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial de 19 heures hebdomadaires.

Suppression du poste d'Adjoint Administratif Territorial de 14 heures hebdomadaires.

Création du poste d'Adjoint Administratif Territorial de 33 heures hebdomadaires.

★ Mme Magali VISSERIAS : pas de changement de poste, uniquement réajustement de son contrat de travail.

Suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial de 24,07 heures annualisées.

Création du poste d'Adjoint Technique Territorial de 24,23 heures annualisées.

★ Mme Chantal CHASSAGNETTE : Remplaçante de Mme Emilie DABERT (stagiaire pendant 1an). Elle s'occupera de la cantine scolaire, du ménage de l'école tous les matins et de la salle des fêtes (4heures hebdomadaires)

Création du poste d'Adjoint Technique Territorial de 25,29 heures hebdomadaires.

★ Mme Véronique URSSET : Remplaçante de Mme Karine GAUTRON (ménage, cantine) + Service du midi au Centre Aéré de Culhat + Aide aux devoirs après l'école.

Contrat de CDD de 1 an pour accroissement temporaire d'activité 27,08 heures annualisées.

★ Mme Corinne CUZOL : en arrêt de travail depuis de nombreux mois. Saisie du Comité Médical.

★ Mme Catherine PALLAGET : Ménage des parties communes de la Maison Bien-Etre (les locataires payent les heures de ménage à la Mairie qui lui reverse à la fin du mois) + temps de garderie à l'école.

Suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial de 7,06 heures annualisées.

Création du poste d'Adjoint Technique Territorial de 7,32 heures annualisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité ces propositions.

3. Délibération voirie : choix de l'entreprise.

L'entreprise RENON a été retenue pour un coût total de 87 596,26 Hors Taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette proposition.

4. Travaux d'éclairage public SIEG Tranche 2

Installation de nouveaux éclairages pour un coût de 24 500 euros HT ou TTC

Début des travaux prévus en octobre 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette proposition.

5. Devis école : transport et entrée piscine 2021-2022

Société de transport retenue : Via Phenix – 140 euros par trajet.

Entrées piscine : prise en charge par la Mairie de 50% du coût total qui s'élève à 1071 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette proposition.

6. Dotation abris bus à La Brousse et vers l'Eglise

Création d'un nouvel arrêt au niveau de La Brousse et remplacement de l'abris bus place de l'Eglise suite à la dotation du Conseil Régional.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette proposition.

7. Modification des statuts de la Communauté de Commune « Entre Dore et Allier »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette modification avec 1 abstention et 8 pour.

8. Demande particulière d'une locataire de la Maison Bien Être

La psychologue demande à régulariser son mois de loyer gratuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette proposition.

9. Demande de location de la Maison Bien Être à l'étage

M. LEFEVRE souhaiterait acquérir les locaux à l'étage de la Maison Bien Être afin de proposer une activité de Réflexologie et Shiatsu...

Location à partir de septembre 2021.

10. Devis de climatisation à la « Maie de Culhat »

Trois devis ont été effectués :

- Entreprise TACHET : coût 9759,85 euros HT.
- Entreprise GARRIGOUX : coût 6150 euros HT.
- Entreprise ZILE : coût 4905 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le devis de l'Entreprise ZILE.

11. Tarif emplacement pour le Marché de CULHAT

En cours de réflexion.

12. Motion Fédération Nationale des Communes Forestières

???

Questions Diverses.

★ Démission de Mme VALLON. Mme SALLES ne souhaite pas réintégrer le Conseil Municipal. Proposition faite à M. DARTOIS (en attente de réponse à ce jour).

★ Point Communauté de Commune « Entre Dore et Allier » ???

★ Point Culture et Patrimoine : visite des responsables des Monuments Historiques. Attente de leurs rapports.

★ Une trentaine de bénévoles travaillent sur l'organisation 15 Août 2021 sous réserve des contraintes sanitaires.

★ Les prochaines des Conseils Municipaux :

- Le 13 Septembre 2021
- Le 25 Octobre 2021
- Le 13 Décembre 2021.

★ Les travaux dans le Cimetière avance à grands pas. Merci à Aline ROCHE et Dominique CHAMPAGNOL pour leurs investissements.

Les travaux de décrépiage du mur débuteront début septembre 2021.

★ CALCC : signature de la convention avec l'UFCV. Cette nouvelle organisation débutera en septembre 2021 dans les locaux de l'école de Culhat et en binôme avec la Commune de JOZE.

★ Salle des Fêtes : réflexion de modernisation.

Séance levée à 22h07.